

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2020

ADOPTION - (N° 3590)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 63

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 13

À l'alinéa 15, substituer aux mots :

« les parents »,

les mots :

« le père et la mère ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les mots ont un sens. Jusqu'à preuve du contraire, un enfant naît toujours d'un homme et d'une femme qui, à ce titre, seront respectivement son père et sa mère. Rappeler cette réalité a tout son sens dans une société en perte de repères.